

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 721

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 9

I. – Après l’alinéa 8, insérer l’alinéa suivant :

« A *bis*. – L’article L. 731-17 est abrogé. ».

II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.